



Négociation Accord de Branche 2015 UNIFAF otage de l'UNIFED !!!

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale réunie ce jour en Commission Exécutive Fédérale a **décidé de ne pas s'opposer à l'accord FPC signé par une seule Organisation Syndicale.**

Pour autant, elle dénonce le contexte dans lequel s'est déroulée cette négociation sur fonds de dénonciation totale des accords y compris celui constitutif de l'OPCA UNIFAF prenant la négociation et l'OPCA UNIFAF en otage...

En effet, à défaut de signature sur l'accord proposé, c'est la disparition d'UNIFAF au 31 décembre 2015 !

La CGT a été porteuse de revendications tout au long de la négociation et certaines d'entre elles ont été retenues. Pour autant l'équilibre général du texte ne nous a pas permis de le signer.

Le passage en force du tout ou rien laissera une nouvelle fois des traces dans le dialogue social de ce secteur d'activité.

Seules les conséquences sociales de l'OPCA UNIFAF par notre non-opposition ont pu être évitées !

Au-delà, la CGT n'est pas dupe des tensions existantes entre les diverses organisations employeurs et leurs projets contradictoires. Le devenir même d'UNIFAF et de sa structure politique UNIFED s'en trouve posé et la CGT n'alimentera en aucune façon les vellétés de sabotage des uns ou des autres. Ce sont des accords collectifs sur les priorités de branche et une formation pour les 800000 salariés de cette inter branche qui sont en jeu. Pour la CGT l'avenir est à une convention collective unique et étendue de haut niveau et non à une balkanisation de notre secteur en fonction d'intérêts contradictoires des employeurs de ce secteur.

La situation actuelle est de la seule responsabilité des employeurs qui continuent, coûte que coûte à refuser le maintien du niveau de collecte antérieur à 2,3 % pour ne le proposer qu' à 2 % ! alors que plus de 90 % des établissements se sont déjà engagés à verser 2,3 % à UNIFAF...

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale renvoie également l'Organisation Syndicale de salariés à sa propre responsabilité en ayant engagé sa signature coupant ainsi la dynamique du front syndical sur un texte qui posera dans des délais très courts des questions sur son application et ses contenus libéraux !

L'avenir proche nous le dira !

Montreuil, le 4 juin 2015.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

N° 31

Tél. : 01 55 82 87 49
Fax : 01 55 82 87 74

E-mail :
com@sante.cgt.fr